



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'ACHAT D'OIGNONS DESTINÉS À DES TESTS POST-RÉCOLTE

OBJECTIFS

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réflexion visant à optimiser l'organisation de la filière oignon afin de répondre efficacement à la demande du marché local. En collaboration avec l'OCEF, des essais techniques sur les process post-récolte seront poursuivis tel que le séchage, le tri, le stockage et le conditionnement.

Cette initiative doit par ailleurs permettre d'étendre l'offre de la production locale sur une période plus longue avec la constitution d'un stock en fin de période de production locale pour prévenir toute tension et pénurie sur le marché local.

Ces essais visent à évaluer, valider/éprouver techniquement et économiquement les **protocoles de séchage et de stockage**, et de disposer **d'un stock tampon** à but de régulation du marché.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux producteurs titulaires d'une carte agricole, disposant d'une parcelle d'au moins 0,5 hectare et équipés ou ayant accès à du matériel adapté pour la culture de l'oignon.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS

- 1- Compétences techniques et expérience de l'exploitant ;
- 2- Parcelle adaptée à la culture de l'oignon ;
- 3- Equipement adapté et moyens humains disponibles ;
- 4- Titulaire du Certiphyto NC3.

L'Agence rurale retiendra les candidats répondant au mieux à ces critères afin de leur présenter les modalités détaillées de l'opération.

Les éléments minimaux de réponse attendus sont :

- Identité, lieu d'exploitation, coordonnées (tel / mail), carte agricole, certiphyto ;
- Description de la compétence technique et expérience de l'exploitant sur la culture d'oignon ;
- Description de l'équipement disponible et nécessaire à la culture de l'oignon ;
- Surface mobilisable / quantité en 2024 / variété(s).

Date limite de manifestation d'intérêt : au plus tard le 29/03/2024 par mail contact@agencerurale.nc

Plus d'informations sur demande à Richard NGUYEN, chargé de mission à l'Agence rurale.